



**RELEVÉ DES AVIS  
ÉMIS PAR LA COMMISSION DE LA FORMATION  
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
DE L'UNIVERSITÉ PAUL SABATIER  
26.01.2021**

ORDRE DU JOUR	DÉCISION
<b>Droits d'inscription différenciés 2021-2022</b>	Le renouvellement du principe d'une application non différenciée des droits d'inscription au titre de l'année universitaire 2021-2022, a reçu un avis favorable. <b>24 votes pour</b> <b>2 abstentions</b>

Le Directeur des Etudes et de la Vie Etudiante  
Antoine POUVREAU